La commission indépendante sur la copie privée a adopté une baisse de la redevance sur les DVD vierges

La commission indépendante sur la copie privée (?commission d'Albis?) a adopté, à une large majorité, une baisse de 1,59 à 1,27 euro de la rémunération pour copie privée applicable au DVD vierge, à partir du 1er juillet. Par ailleurs, elle s'est prononcée pour une application de la redevance pour copie privée aux clés USB et aux disques durs externes haute capacité, dont le montant sera fixé au plus tard début 2006. Cette perspective a provoqué le départ des négociations des quatre associations de consommateurs et du Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques.